

Réf: Dossier N° 044521

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIAK'SON TRANSPORT ET SERVICES DERIVES
» en abrégé « DTSD »

Siège social Abidjan, Attécoubé, ECOLE, Lot 714, Ilot 60

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 15/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAK'SON TRANSPORT ET SERVICES
DERIVES » en abrégé « DTSD »

Objet : Transport de marchandises et de personnes achat, vente et location de véhicules d'occasion. Et pour la réalisation de l'objet social l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Attécoubé, ECOLE, Lot 714, Ilot 60

Dirigeant(s) : M DIAKITE MOHAMED LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06017 du 11/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29302/GTCA/RC/2021 du 11/10/2021

